



Communauté de Paroisses « Aux portes du Bruch »

Sous le patronage de sainte Marguerite

Innenheim-Krautergersheim-Meistratzheim-Valff/Bourgheim-Zellwiller

FÊTE DE RENTRÉE DE LA COMMUNAUTÉ DE PAROISSES

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018

KRAUTERGERSCHEIM – Espace Loisirs Joseph Lotz

En cette période de reprise des activités, notre Communauté de paroisses vous invite à participer à son dimanche de rentrée. À cette occasion, le projet du réaménagement du presbytère de Krautergersheim sera présenté. La recette de cette fête contribuera aux équipements nécessaires de ce lieu. Les enfants sont invités à venir avec leurs cartables qui seront bénis à cette occasion.

Rendez-vous à l'Espace Joseph Lotz

Au programme

9 h 45 : Temps d'accueil

10 h 30 : Célébration eucharistique avec bénédiction des cartables

12 h 00 : Verre de l'amitié suivi du repas



Rossbeef de bœuf, dessert, café

Les boissons ne sont pas comprises

Adulte : 18 euros Enfants (moins de 12 ans) : 10 euros

Au plaisir de vivre avec vous ce temps de fête de la Communauté,

Le curé, André PACHOD

Pour s'inscrire, s'adresser aux personnes-relais



Cette année, les paroisses organisent un co-voiturage pour les personnes qui le demandent.

Coordonnées des personnes-relais par paroisse (co-voiturage et repas) :

- Innenheim : Francine Rosfelder, 76a, rue du Gal de Gaulle, 06 25 03 77 76, rosfelder.dominique@gmail.com
- Krautergersheim : Solange Sanchez, 8 rue des Bureaux, 03 88 95 73 10, emmanuel_sanchez@orange.fr
- Meistratzheim : Clarisse Frantzen, Am alten Bach, 09 66 41 61 55, clarisse.frantzen@gmail.com
- Valff/Bourgheim : Marie-Lucie Rohmer, 47 rue Principale, 03 88 08 26 01, rohmer.ml@orange.fr
- Zellwiller : Madeleine Risch, 15a rue des Boulangers, 03 88 08 22 24, martin.risch@wanadoo.fr



Communauté de paroisses « Aux portes du Bruch »

sous le patronage de sainte Marguerite

Innenheim – Krautergersheim – Meistratzheim – Valff/Bourgheim – Zellwiller

TALON D'INSCRIPTION - PARTICIPATION

à la Fête de la Communauté de Paroisses du 23 septembre 2018

Le talon d'inscription accompagné de son règlement, soit en espèces ou soit par chèque à l'ordre de la *Mense Curiale – fête de rentrée*, est à transmettre obligatoirement à la personne-relais de votre paroisse, **avant le 16 septembre 2018.**

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

MAIL : _____

INSCRIPTION

Adultes : _____ x 18 euros = _____

Enfants (moins de 12 ans) : _____ x 12 euros = _____

Souhaite bénéficier d'un co-voiturage oui non

Date et signature